

		Chiffage GT juillet 2019	Chiffage actualisé au 30/09/2019	Statut au 30/09/2019
ENVELOPPE CATEGORIELLE 2019	1+2+3+4+5+6+7	7 283 602 €	7 283 602 €	
dont mesures statutaires	1	2 582 000 €	2 827 000 €	
PPCR		1 272 000 €	1 272 000 €	En paye depuis janvier 2019
Revalorisations des ANT et augmentation des PV		220 000 €	465 000 €	Notifications des PV en juillet 2019 : paiement en deux temps : juillet et décembre 2019
Réformes spécifiques des grilles de traitement des corps ministériels (prof des ENSA, etc.)		1 090 000 €	1 090 000 €	En paye depuis septembre 2019 pour les surcoûts liés aux titularisations des profs des ENSA.
dont mesures indemnitaires	2	4 051 602 €	4 456 602 €	
Accroître l'attractivité du MC par réduction des écarts avec les autres départements ministériels (soclé)	3	860 000 €	880 000 €	
Remontée des socles de catégorie C		230 000 €	420 000 €	Paiement en novembre ou décembre 2019 (rétroactivité au 01/01/2019)
Compensation des inégalités femmes-hommes (remontée complémentaire des socles de catégorie C)		200 000 €	-	Les 200 000€ prévus en 2019 pour la mesure femmes-hommes sont finalement consommés dans le cadre du plan indemnitaire. Ce sont donc 300 000€ qui seront consacrés en 2020 à l'égalité femmes-hommes.
Revalorisation indemnitaire en cas de changement de corps		100 000 €	80 000 €	Paiement en novembre 2019 (rétroactivité au 01/01/2019)
Attractivité du secteur des archives		330 000 €	380 000 €	Paiement en octobre 2019 (rétroactivité au 01/01/2019)
Réduire les disparités entre filières du ministère et entre agents d'une même filière (soclé)	4	640 000 €	700 844 €	
Campagne de revalorisation pour compétences acquises pour les filières recherche, documentation et bibliothèques		440 000 €	500 844 €	Filière bibliothèque : aout 2019 Filières documentation et recherche : novembre 2019
Harmonisation des barèmes des attachés d'administration et des secrétaires administratifs		200 000 €	200 000 €	Paiement en novembre 2019 (rétroactivité au 01/01/2019)
Consolidation du dispositif d'attribution du CIA	5	1 501 602 €	1 501 602 €	Notifications du CIA en juillet 2019 : paiement en deux temps : juillet et décembre 2019
Transposition du plan de rattrapage ministériel aux opérateurs du MC rémunérant des fonctionnaires sur budget propre	6	850 000 €	951 000 €	Décrets de virement transmis à la direction du budget.
Autres mesures non réparties	7	100 000 €	323 156 €	
TOTAL plan de rattrapage indemnitaire	3+4+5+6+7	3 951 602 €	4 356 602 €	
Autres mesures indemnitaires (dont revalorisation des indemnités aux CAO/CDAOA ; revalorisation heures de mécénat)	8	100 000 €	100 000 €	En paye depuis janvier 2019
Autres mesure indemnitaires 2019 (hors catégo)				
Remontée des socles des filières de documentation et recherche et des conservateurs du patrimoine		1 100 000 €	1 100 000 €	Socles CPAT : octobre 2019 (rétroactivité au 01/01/2019) Socles filières doc et recherche : novembre 2019 (rétroactivité au 01/01/2019)
Régularisation des situations des agents des Archives nationales, conformément aux jugements rendus par le TA de Montreuil le 5 octobre 2018 NB : Mesure initialement prévue dans l'enveloppe catégorielle 2019.		650 000 €	976 000 €	Réalisé sur les payes d'août, septembre et octobre 2019